



utilisation frauduleuse de mon numéro de carte bancaire

Par **Aurel_3105**, le **20/05/2011** à **13:59**

Bonjour,

Je n'utilise que très rarement les sites pour payer en ligne avec ma carte bancaire mais j'ai dû m'y soumettre pour régler une facture de mobile auprès du service client de SFR à qui j'ai fourni ces informations.

Le soir même, il a été réalisé avec mon numéro de carte un paiement de 6€ au Royaume-Uni et 2 jours plus tard de 545€ en Italie. Dès que j'ai constaté ces paiements, j'ai fait opposition sur ma carte et déposé une plainte au commissariat.

Mais d'après ce que j'ai pu comprendre, cet employé du service client de sera pas inquiété, ma plainte servant uniquement à me couvrir auprès de ma banque.

Dois-je déposer une nouvelle plainte contre cet employé ?

Par **fra**, le **23/05/2011** à **15:22**

Bonjour,

Il est dommage que vous n'ayez pas fait opposition après le premier décaissement car vous auriez évité le plus gros.

Envoyez une LRAR au service clients SFR en rapportant les étapes de votre mésaventure et l'identité de cet employé indélicat, si vous le connaissez.

Par **Aurel_3105**, le **23/05/2011** à **16:05**

Je vous remercie de votre réponse, malheureusement cette somme de 6€ a été débité après celle de 545€, j'ai fait opposition dès que je m'en suis rendu compte.

Et j'ai en effet envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception à SFR et je suis en attente de réponse.

Par **fra**, le **23/05/2011** à **16:16**

A suivre.... Je vous remercie de vouloir bien me tenir informé.

Par **Aurel_3105**, le **23/05/2011** à **16:19**

Je n'y manquerais pas